

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.998
24 janvier 2006

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 24 janvier 2006, à 9 h 15

Présidence: M. Zdzisław RAPACKI (Pologne)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 998^e séance plénière de la Conférence du désarmement et la première partie de sa session de 2006.

Comme vous vous en souvenez, le 8 octobre de l'année dernière, un énorme tremblement de terre a frappé l'Asie du Sud-Est, faisant plus de 87 000 morts au Pakistan et 1 300 en Inde. On a estimé à 3,3 millions le nombre de personnes qui se sont retrouvées sans abri rien qu'au Pakistan. Par la suite, les conditions hivernales régnant dans cette région durement touchée et l'accès limité à la plupart des zones frappées dans les régions montagneuses ont encore accru le nombre de victimes.

Face à cette tragédie, la communauté internationale a, une fois de plus, réagi rapidement et généreusement en aidant à sauver des vies sur le terrain et en s'engageant à verser les fonds nécessaires pour le redressement des zones touchées.

Au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom propre, je tiens à exprimer nos plus sincères condoléances et notre plus profonde sympathie aux peuples et aux Gouvernements pakistanais et indien.

Autre catastrophe, plus récente, un avion militaire slovaque qui transportait des membres d'une mission de maintien de la paix dirigée par l'OTAN au Kosovo s'est écrasé en Hongrie le 20 janvier, faisant 44 morts. Au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom propre, j'adresse nos plus sincères condoléances aux victimes et au Gouvernement slovaque et leur fais part de notre plus profonde sympathie.

Je vous invite maintenant à observer une minute de silence en mémoire des victimes du tremblement de terre et de l'accident de l'avion militaire slovaque.

* * *

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Au moment où commence la session de la Conférence du désarmement, je voudrais avec un peu de retard faire mes adieux à nos collègues qui ont quitté la Conférence depuis la clôture de la session de 2005 en septembre: l'Ambassadeur Hu Xiaodi, de la Chine, l'Ambassadeur Jorge Iván Mora Godoy, de Cuba, l'Ambassadeur Mohammad Reza Alborzi, de la République islamique d'Iran, et l'Ambassadeur Léonid Skotnikov, de la Fédération de Russie.

Je suis certain que vous vous joindrez à moi pour demander à leurs délégations de leur transmettre notre vive appréciation pour leurs nombreuses et précieuses contributions à nos efforts ainsi que nos vœux sincères de succès et de satisfaction dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Permettez-moi aussi de souhaiter chaleureusement la bienvenue à nos nouveaux collègues qui sont entrés en fonction en tant que représentants de leurs gouvernements à la Conférence, à savoir: Juan Antonio Fernández Palacios, de Cuba, l'Ambassadeur Gyula Szelei Kiss, de la Hongrie, l'Ambassadeur Valery Loshchinin, de la Fédération de Russie, et l'Ambassadeur Yevhen Bersheda, de l'Ukraine.

Je tiens à profiter de l'occasion pour les assurer de notre coopération et de notre appui dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

C'est un honneur pour moi d'ouvrir aujourd'hui la 1^{re} séance plénière de la Conférence du désarmement pour l'année 2006. C'est un grand privilège de pouvoir présider cette Conférence.

L'attachement de mon pays aux idéaux du désarmement a été maintes fois prouvé dans cette salle du Conseil. J'espère sincèrement que ma tâche de Président, très exigeante et très importante, sera facilitée par votre appui et votre coopération.

Permettez-moi de remercier la présidence péruvienne pour les efforts qu'elle a déployés pour faire avancer les travaux de la Conférence. Je demande à la délégation péruvienne de transmettre à l'Ambassadeur Félix Calderón mes salutations et mes vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Aujourd'hui, la Pologne assume pour la quatrième fois la présidence de la Conférence du désarmement. Je dois reconnaître que mes prédécesseurs polonais à ce poste étaient en meilleure position que moi. Des comités spéciaux fonctionnaient, les rapports de la Conférence à l'Assemblée générale des Nations Unies comptaient des centaines de pages – et non une douzaine comme c'est le cas aujourd'hui. Personne ne pouvait alors imaginer que la Conférence serait incapable d'adopter son programme de travail.

Selon ma délégation, la Conférence du désarmement, seule instance multilatérale de négociation d'instruments sur le désarmement, peut encore jouer un rôle notable. Je crois pouvoir dire que chacun ici partage cet avis. Lors des consultations que j'ai tenues récemment, personne n'a remis en cause l'importance ou l'intérêt de la Conférence. Au contraire, la grande majorité de mes interlocuteurs ont souligné la nécessité d'une reprise rapide de ses travaux de fond. Nombre d'entre eux ont regretté que la Conférence reste de fait inactive sur le plan des négociations.

L'année dernière a été exceptionnelle d'une certaine façon. Elle a été marquée par de nombreux événements que nous attendions tous. On peut notamment mentionner la publication du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau intitulé «Un monde plus sûr: notre affaire à tous». La plupart des recommandations qu'il contient proposaient des réponses adéquates face aux menaces mondiales pesant sur la paix et la sécurité. Ce rapport constituait une base solide pour prendre des décisions au Sommet des Nations Unies qui s'est tenu en septembre à New York. Malheureusement, les questions de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération n'ont pas été suffisamment prises en compte dans ces décisions. Par ailleurs, les résultats de la Conférence d'examen du TNP, tenue en mai, n'ont pas été à la hauteur des attentes de la communauté internationale.

Cette situation a été source de frustrations et certains ont recherché des solutions qui ne passeraient pas par la Conférence du désarmement. On l'a vu dans le cadre des travaux de la Première Commission de l'Assemblée générale, lorsqu'un groupe de pays a soumis une proposition tendant à créer des comités spéciaux. Ceci a incontestablement exercé une certaine pression sur les États membres de la Conférence. Notre réaction devrait être de concentrer nos efforts sur la recherche du meilleur moyen d'assurer la sécurité mondiale sans porter atteinte aux intérêts nationaux en matière de sécurité. Nous ne pouvons nous permettre de gâcher l'occasion qui se présente de réaliser cet objectif.

La Conférence du désarmement a un rôle important à jouer pour assurer la sécurité et la paix internationales. Ce rôle est particulièrement crucial aujourd'hui, alors que nous sommes dans une ère de relations internationales multipolaires. Nous faisons face à divers défis en matière de sécurité internationale. Pour n'en citer que quelques-uns: la gestion et la destruction des stocks d'armes hérités de la guerre froide, les acteurs non étatiques et les armes de destruction massive.

Le rôle de la Conférence du désarmement à l'époque de la rivalité entre deux superpuissances a été déterminant. Aujourd'hui, ce rôle est fondamental. Permettez-moi de dire clairement, ici dans cette salle du Conseil, que nous pouvons changer les choses, que nous pouvons jeter les bases d'un monde meilleur pour demain. Nous ne devons pas ménager nos efforts pour sortir la Conférence de l'impasse. Nous devons faire preuve de créativité, de souplesse et surtout de toute la volonté politique nécessaire pour que la Conférence puisse être à la hauteur des problèmes qui se posent en dehors de cette salle. J'insiste sur ce point: le monde extérieur n'attendra pas que la Conférence adopte un programme de travail.

Chaque président de la Conférence doit rechercher un consensus sur un programme de travail. Moi-même et tous les autres présidents de la session de 2006 ne ménagerons pas nos efforts pour trouver les moyens d'y parvenir. Au cours de ces derniers jours, j'ai tenu des consultations bilatérales avec les délégations sur les possibilités d'adopter le programme de travail. J'achèverai ces consultations d'ici le 2 février, mais il semble que les positions de certains pays n'aient pas changé. Nous avons cependant observé plus de souplesse et les délégations sont davantage prêtes à faire preuve de créativité. Je prévois d'inviter les délégations à tenir un débat sur l'ordre du jour de la Conférence pour recenser les questions qui pourraient éventuellement constituer les éléments d'un futur programme de travail.

Il doit cependant être clair que le principal objectif de nos travaux n'est pas d'adopter des programmes de travail. Nous sommes là pour traiter des questions – je le répète, des QUESTIONS – qui sont cruciales pour la sécurité de tous. C'est là-dessus que j'entends axer mes efforts. Mon objectif est d'aider la Conférence à recenser les questions sur lesquelles elle pourrait concentrer ses efforts afin de répondre aux défis en matière de désarmement et de non-prolifération.

La nécessité de faire avancer les travaux de la Conférence nous a amené à inviter tous les présidents de la session de 2006 à coopérer pour définir la forme que pourrait prendre cette session et assurer la continuité d'une présidence à l'autre. Nous sommes convaincus que, par des actions concertées, les présidents de la Conférence peuvent surmonter le problème dû à la fragmentation de la session en périodes de quatre semaines. C'est pourquoi nous avons invité tous les présidents pour 2006 à tenir des consultations avec les coordonnateurs des groupes. Les six présidents souhaitent aussi désigner des amis de la présidence, qui seraient chargés de nous aider lors des consultations informelles sur le réexamen de l'ordre du jour, l'amélioration des méthodes de travail et plus tard, peut-être, d'autres questions.

Les six présidents souhaitent avant tout donner à la Conférence une vision claire de la forme que les travaux prendront cette année. Nous espérons pouvoir la présenter d'ici la fin de la présidence polonaise, afin de disposer d'un temps suffisant pour préparer le débat et – si vous le souhaitez – inviter des experts de vos pays.

Je voudrais féliciter ici les Ambassadeurs de la République de Corée, de la Roumanie, de la Fédération de Russie, du Sénégal et de la Slovaquie des efforts qu'ils ont faits pour créer ce collège des six présidents. J'espère que la poursuite de cette coopération sera fructueuse.

Comme cela a été fait les années précédentes, j'ai l'intention d'inviter des ministres des affaires étrangères et d'autres représentants de haut niveau à venir faire des déclarations devant la Conférence du désarmement. Il nous faut créer un climat permettant de générer la volonté politique nécessaire. Il faut aussi se souvenir que cette volonté politique doit être générée dans les capitales et non à Genève. Il est donc essentiel que les hauts fonctionnaires soient tenus au courant de nos travaux.

Alors que je présente nos plans pour la session de 2006, je voudrais aussi vous faire part de mes attentes en ce qui concerne votre participation. J'espère sincèrement que vous contribuerez tous à la relance des travaux de fond de la Conférence. Des documents de travail et des documents officiels de la Conférence créent un terrain propice à l'engagement de tels travaux. Malheureusement, deux documents de travail seulement, consacrés à un seul point de l'ordre du jour, ont été soumis l'année dernière comme documents officiels de la Conférence. Est-ce le signe d'un faiblissement de l'intérêt pour les questions de fond? J'espère sincèrement que ce n'est pas le cas. Je vous encourage donc à présenter des documents, des propositions et des idées. Dans ces conditions seulement, la Conférence pourra réellement commencer ses travaux. N'invoquons pas l'argument selon lequel tout a déjà été dit et fait dans le cadre de la Conférence. Le monde extérieur change, notre façon d'aborder les questions dont la Conférence est saisie peut aussi changer, même si nous conservons nos positions de principe. Je vous invite, vous et les membres de la communauté des ONG qui s'intéressent au désarmement, à contribuer à l'établissement de documents de fond pour les futurs travaux de la Conférence.

J'encourage aussi les délégations à organiser des manifestations parallèles sur les questions qui les intéressent particulièrement. Cela nous permettrait de mieux comprendre les questions dont la Conférence est saisie. Ce serait aussi une bonne occasion pour les milieux universitaires et la société civile de s'engager dans nos débats sur les questions fondamentales pour la Conférence.

C'est un honneur pour moi de présider les travaux d'un organe qui réunit les meilleurs diplomates et experts du désarmement. Comme je l'ai dit au début, je compte sur votre appui et votre coopération. Ce n'est que par des efforts communs que nous pourrions prouver au monde extérieur que la Conférence n'est pas dépassée et qu'elle continue d'agir.

Regardons autour de nous dans cette salle du Conseil. Les fresques de José María Sert appellent notre attention sur l'espoir, la justice, la force, le droit et l'intelligence. Regardons au-dessus de nous. Des mains jointes, la solidarité entre les peuples. Il y a environ 25 ans, l'esprit de solidarité a conduit les peuples d'Europe centrale et orientale vers la liberté et la fin de la guerre froide. J'espère fermement que la solidarité dans cette salle nous permettra de faire progresser de manière décisive les travaux de la Conférence, afin d'assurer la sécurité de tous.

L'usage est qu'à la 1^{re} séance plénière de la session le Secrétaire général de la Conférence donne lecture du message adressé par le Secrétaire général de l'ONU à la Conférence du désarmement. Malheureusement, pour des raisons urgentes et imprévues, M. Ordzhonikidze ne peut être présent avec nous aujourd'hui et a donc demandé que le texte du message du Secrétaire

général vous soit distribué à la présente séance. Le secrétariat va donc vous en remettre des copies. Ce texte sera publié comme document officiel de la Conférence.

Comme vous le savez, j'avais espéré que le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, pourrait venir ici et prendre la parole devant la Conférence. Malheureusement, son emploi du temps très chargé ne le lui permet pas. Cependant, avec votre accord, je demanderai à M. Ordzhonikidze de transmettre au Secrétaire général de l'ONU notre appréciation pour son appui personnel à la Conférence et pour l'importance qu'il attache à nos travaux.

J'ai un orateur inscrit pour la séance plénière d'aujourd'hui. Je donne la parole au représentant des Pays-Bas, l'Ambassadeur Johannes Landman.

M. LANDMAN (Pays-Bas) (traduit de l'anglais): Au moment où commence une nouvelle année pour la Conférence du désarmement, c'est avec des sentiments quelque peu mitigés que je prends la parole tout en exprimant l'appui sans réserves de ma délégation aux six chefs de délégation qui assumeront ensemble la présidence de la Conférence cette année.

À ce stade, je m'adresse en particulier à la délégation polonaise. En tant que premier Président, vous aurez un rôle particulier à jouer en lançant l'ensemble du processus qui doit amener la Conférence à se remettre au travail. Les Pays-Bas vous souhaitent, à vous et bien évidemment à vos cinq successeurs, toute la force et la sagesse nécessaires pour parvenir à ce résultat.

J'irai droit au but. Mon pays se félicite des efforts faits par les six présidents pour travailler en collaboration étroite afin de préparer les prochaines parties de session de la Conférence. Je voudrais mentionner tout spécialement les efforts faits pour établir un calendrier des activités pour l'ensemble de l'année et en particulier l'accord sur la désignation des six «amis de la présidence». Ces faits nouveaux sont les bienvenus et devraient aider la Conférence à mieux tirer parti de son temps et de ses ressources.

Cependant, nous ne pouvons ignorer les pressions croissantes exercées sur la Conférence pour que, après plus de huit ans d'une inertie lamentable, alors que le monde devient rapidement de plus en plus dangereux, elle joue enfin à nouveau son rôle: négocier des traités sur le désarmement et la non-prolifération.

Mon gouvernement souhaite donc vivement que la Conférence se remette immédiatement au travail et ne perde pas de temps à faire des exercices rituels répétés comme ceux auxquels nous avons assistés au cours des dernières années. Il n'est pas du tout nécessaire de consacrer à nouveau les séances de la Conférence, dans le cadre de la première présidence de cette année, à des pourparlers sur un ordre du jour que nous connaissons tous et à des débats sur ce qu'il faut débattre pendant le reste de l'année comme nous l'avons déjà fait si souvent auparavant.

Dans chacune des propositions récentes de programme de travail, officielles ou informelles, on retrouve quatre questions. Chacun les connaît: traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, prévention d'une course aux armements dans l'espace, désarmement nucléaire et garanties de sécurité négatives. Nous savons tous que ce sont les questions que les délégations voudraient examiner cette année.

Pourquoi donc user de détours? Pourquoi reprendre la danse rituelle consistant à «discuter de ce qu'il y a lieu de discuter»? Pourquoi les six présidents ne proposent-ils pas directement un calendrier pour les quatre questions que je viens de mentionner pour que les débats puissent commencer rapidement? Bien évidemment, on ferait preuve de souplesse et les délégations qui le souhaitent pourraient présenter d'autres questions.

On créerait ainsi les conditions permettant de donner à la Conférence l'impulsion dont elle a tant besoin pour ouvrir la voie à une convergence de vues sur les questions qui se prêtent à des négociations immédiates et celles qui méritent davantage d'études et de réflexion.

Les Pays-Bas n'ont jamais caché qu'ils étaient prêts à commencer des négociations sur un traité relatif aux matières fissiles. Nous pensons que nous pouvons les commencer demain parce que nous considérons qu'il s'agit de la question la plus urgente à traiter.

Cependant, nous sommes prêts à commencer les discussions sans a priori, avec l'esprit ouvert et dans le respect des positions des autres membres de la Conférence mais, dans ce contexte, nous attendons de nos partenaires la même ouverture d'esprit, ce qui nous permettrait, à la fin de l'année ou plus tôt si cela est possible, de tirer des conclusions fermes quant aux points sur lesquels nous devons commencer notre programme de travail en 2007. Sinon, nos efforts de cette année seront à nouveau futiles.

J'ai entendu dire que, par le passé, on qualifiait la Conférence du désarmement, sans ironie, de «meilleur club de la ville». Cette habitude a sûrement commencé il y a quelques décennies, quand la Conférence était l'un des centres de la politique internationale. Cependant, même dans le contexte de cette époque, cette façon de se qualifier elle-même a pu être un peu embarrassante. Quiconque éprouve le besoin d'une série de manifestations d'autosatisfaction («on se félicite», comme disent les Français) recherche probablement, d'une façon ou d'une autre, une certaine reconnaissance. Cependant, nous devrions placer la barre très haut et, en tant que nouveau venu, je dirais: «Noblesse oblige». Pour parler franchement, dans un monde qui devient toujours plus dangereux, la Conférence ne peut tenir des conversations de salon ou, pour reprendre une expression française, «dans un monde qui se déchire, il n'y a point de place pour une Conférence qui danse».

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant des Pays-Bas, l'Ambassadeur Johannes Landman, pour sa déclaration et ses mots aimables adressés à la présidence et aux futurs présidents.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste pour aujourd'hui. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Je donne la parole à l'Ambassadrice de l'Afrique du Sud.

M^{me} MTSHALI (Afrique du Sud) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence et de vous assurer de l'appui de l'Afrique du Sud dans vos efforts visant à établir un programme de travail par consensus pour cette année afin de sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis près de 10 ans. Vous avez une tâche importante à assumer pour diriger nos travaux au début de la première partie de la session de 2006 de la Conférence. Je voudrais ajouter que je

ne vous envie pas cette tâche difficile parce que l'Afrique du Sud sera exactement dans la même position que vous l'année prochaine à la même époque.

De manière générale, ma délégation a eu maintes fois l'occasion de dire ici que l'incapacité dans laquelle la Conférence se trouve de s'acquitter de son rôle en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement s'explique moins par ce qui est perçu comme des difficultés structurelles ou organisationnelles auxquelles fait face cette instance que par le fait que les États membres sont incapables de faire preuve de la volonté politique et de la souplesse nécessaires pour que des progrès notables puissent être réalisés.

Ma délégation se félicite de ce que vous ayez aussi consulté les autres présidents de la session de 2006. Nous considérons cette initiative comme un pas positif pour faire progresser la Conférence tout en reconnaissant qu'il incombe à la présidence de réagir face aux évolutions qui continueront d'affecter nos travaux. Nous avons pris note avec intérêt de votre proposition visant à nommer un certain nombre d'amis de la présidence pour vous aider à faciliter les travaux de la Conférence. C'est là une approche innovante, mais ma délégation souhaiterait avoir quelques éclaircissements à ce sujet. Nous connaissons bien la formule des coordonnateurs désignés par la présidence et les tâches qu'ils accomplissent. À cet égard, nous aimerions connaître votre avis sur la façon dont les amis du président feraient officiellement rapport devant cette instance comme le faisaient les précédents coordonnateurs. Sur cette question, ma délégation ne comprend pas non plus très bien si chaque président sélectionnerait ou inviterait un nouveau groupe d'amis de la présidence pour l'aider ou si le groupe que vous avez défini aiderait tous les futurs présidents en 2006.

Sur la question de l'adoption de notre ordre du jour pour cette année, ma délégation estime que l'ordre du jour adopté en 1979 reste applicable dans la situation internationale actuelle en matière de désarmement et de sécurité. Nous pensons donc que la Conférence devrait pouvoir adopter le même ordre du jour sur la base du décalogue qu'elle avait adopté pendant un certain nombre d'années. À cet égard, l'Afrique du Sud estime que l'ordre du jour actuel est formulé de manière suffisamment souple pour permettre des progrès et la tenue de discussions sur toute une gamme de questions relatives au désarmement, à la non-prolifération et à la maîtrise des armements.

De manière similaire, ma délégation estime que les questions dites «fondamentales» restent également pertinentes pour cette instance. Les efforts faits antérieurement pour atténuer nos divergences sur ces questions ont débouché sur un certain nombre de propositions officielles ou informelles visant à guider nos futurs travaux. Cependant, selon ma délégation, la proposition des cinq ambassadeurs, telle qu'elle a été modifiée, semblerait avoir reçu les suffrages de la plupart de ceux qui se sont exprimés ici. L'Afrique du Sud continue donc à penser que cette proposition constitue un compromis délicat et est la plus réaliste pour adopter un programme de travail.

Comme je l'ai dit précédemment dans cette instance, l'Afrique du Sud reste disposée à se joindre à un consensus sur son adoption et nous appelons à nouveau tous les membres de la Conférence à faire preuve de souplesse ainsi que de la volonté politique nécessaire pour permettre à cette instance de se montrer à la hauteur de sa réputation.

Les membres de cette instance se souviennent qu'au début de la session de l'année dernière l'Afrique du Sud a fait une mise en garde en disant que, si la Conférence restait incapable de commencer les négociations requises sur le désarmement, il pourrait bien s'avérer nécessaire de trouver d'autres modalités d'action. Nous connaissons tous les propositions de remplacement formulées à cet égard par un certain nombre d'États lors de la session de 2005 de la Première Commission, comme vous l'avez indiqué dans votre déclaration. Selon l'Afrique du Sud, ces résultats s'expliquaient par la persistance des préoccupations internationales concernant le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements dans le monde d'aujourd'hui.

Monsieur le président vous pouvez compter sur l'appui sans réserves de ma délégation dans le cadre de votre initiative et de vos efforts visant à dynamiser cette instance. Nous pensons que le moment est venu pour la Conférence de reprendre la pleine possession de ses moyens et de jouer le rôle pour lequel elle a été établie. Des efforts collectifs sont nécessaires pour aborder les questions de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements à l'échelle mondiale qui nous concernent tous. À cet égard, nous devrions respecter les vues les uns des autres, être ouverts aux idées différentes et être attachés à ce qui devrait être notre objectif commun: traduire dans des mesures concrètes les aspirations de la communauté internationale.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie la représentante de l'Afrique du Sud qui assumera la présidence de la Conférence du désarmement au début de l'année 2007. Nous avons pu entendre le représentant du premier pays à avoir assumé la présidence l'année dernière et la représentante du premier pays qui assumera la présidence l'année prochaine, ce qui est très encourageant. Bien évidemment, je répondrai à toutes vos questions de manière très détaillée en ce qui concerne les amis de la présidence. Nous sommes en train d'examiner tous les détails avec eux ainsi qu'avec les futurs présidents. Cependant, je peux dès maintenant vous informer que les amis de la présidence seront nommés au nom du collège des six présidents par le premier Président et qu'ils assumeront leurs fonctions pour toute la durée de la session de 2006. Nous vous donnerons davantage de détails jeudi.

Je donne la parole au représentant du Pakistan.

M. QURESHI (Pakistan) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je prends la parole au nom de notre Ambassadeur, M. Masood Khan, qui n'a pas pu venir à cette séance plénière d'ouverture de la première partie de la session de 2006 en raison d'une visite de haut niveau du Pakistan au Forum économique mondial de Davos. Je tiens à vous féliciter chaleureusement de votre accession à la présidence de la Conférence, une responsabilité que, j'en suis convaincu, vous serez à même d'assumer avec le maximum de sincérité et un haut niveau de compétence. Vous pouvez compter sur la coopération sans réserves de ma délégation dans vos efforts visant à aider la Conférence à aller de l'avant vers son objectif sacré consistant à conclure des traités de désarmement universels, non discriminatoires et vérifiables.

Les questions de fond seront abordées par ma délégation dans le cadre des travaux de la Conférence, mais, pour l'heure, je voudrais simplement exprimer notre gratitude pour le message de condoléances et de sympathie qui nous a été adressé après les énormes pertes en vies humaines et en biens subies par le Pakistan par suite du tremblement de terre dévastateur du 8 octobre 2005. L'année précédente, le tsunami avait fait des ravages dans des parties de l'Asie. La 1^{re} séance plénière de l'année dernière s'était ouverte avec l'expression de vifs sentiments de

choc et de douleur face à cette horrible tragédie. Malheureusement, une tragédie également dévastatrice est survenue en 2005 dans certaines parties de l'Asie du Sud, mais surtout au Pakistan, de sorte que les participants à la présente session font face à une douleur similaire. Le seul réconfort pour les victimes est l'aide énorme et rapide venue de tous les coins de la planète. Face à la catastrophe humanitaire, la communauté mondiale a fait preuve de ses préoccupations humanitaires en exprimant ses sentiments de sympathie et en offrant une assistance pratique générale. Cependant, l'ampleur de la catastrophe est tellement sans précédent qu'il faudra des années, peut-être des décennies, pour que la vie reprenne son cours normal dans les zones touchées.

Au nom du Gouvernement et du peuple du Pakistan, je tiens à adresser nos sincères remerciements à tous les gouvernements, organisations humanitaires, organismes de secours, ONG et volontaires individuels qui ont participé directement ou indirectement aux secours. Le Pakistan continue de lutter pour gérer la crise aux proportions gigantesques. Encouragée et aidée par une communauté mondiale généreuse et attentionnée, notre nation sortira de ce traumatisme grâce à sa détermination et à sa persévérance.

Je vous remercie une fois encore pour la solidarité et la compassion dont vous avez fait preuve à l'égard du Pakistan en cette période de catastrophe naturelle.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Pakistan et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de l'Inde.

M. PRASAD (Inde) (traduit de l'anglais): À ce stade, la délégation indienne voudrait simplement transmettre par votre intermédiaire ses remerciements pour les expressions de sympathie et les condoléances formulées par la Conférence du désarmement après le tremblement de terre qui a fait des victimes en Asie du Sud, tout particulièrement dans le Pakistan voisin. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Inde et je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. ŠTEFÁNEK (Slovaquie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, l'Ambassadeur de mon pays m'a demandé de vous remercier pour avoir adressé vos condoléances aux familles des victimes du tragique accident de l'avion militaire slovaque transportant des membres slovaques de la Force de paix au Kosovo (KFOR) qui revenaient dans leur pays. Ils servaient la cause de la paix et de la stabilité au Kosovo et, après avoir accompli cette noble tâche, ils ont tragiquement trouvé la mort à seulement quelques kilomètres de leur patrie. Je tiens à vous assurer que vos condoléances seront transmises aux familles des victimes de l'accident et au Gouvernement et au peuple de la République slovaque. Je voudrais aussi remercier les gouvernements qui ont déjà exprimé leurs condoléances au Gouvernement de la République slovaque.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le Chargé d'affaires de la Slovaquie, M. Štefánek, pour sa déclaration et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Chili.

M. MARTABIT (Chili) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, je vous suis particulièrement reconnaissant pour le travail que vous avez réalisé précédemment dans le cadre de cette Conférence pour lancer une fois pour toute un programme de travail. À cette occasion, je voudrais très brièvement vous féliciter de votre accession à la présidence et vous inviter à poursuivre les efforts que vous avez faits en assurant la coordination avec les futurs présidents et en tenant des consultations larges et approfondies avec toutes les délégations afin de réactiver cette instance une fois pour toutes. S'il y a une chose que nous savons tous, c'est que cette situation ne peut persister et qu'il est grand temps de nous mettre au travail. À cette fin, vous pouvez compter, comme les précédents présidents, sur l'appui sans réserves de notre délégation.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le distingué Ambassadeur du Chili, M. Juan Martabit, de ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. LOSHCHININ (Fédération de Russie) (traduit du russe): Monsieur le Président, je vous félicite chaleureusement pour votre accession à ce poste et je vous adresse tous nos vœux de succès. Vous pouvez compter sur l'appui vigoureux et la coopération de la délégation russe. Nous tenons nous aussi à souligner le travail intensif et constructif que vous avez réalisé pendant la période intersessions; ses résultats devraient aider à réaliser des progrès dans le cadre de la Conférence cette année, progrès que nous attendons tous vivement. Je tiens à vous assurer, vous et tous nos distingués collègues, que la délégation russe continuera à faire le maximum pour permettre à la Conférence de régler dans les plus brefs délais la question principale: dégager un consensus sur le programme de travail et relancer les activités de fond.

Vous avez appelé notre attention sur le caractère historique de cette salle. Il est vrai qu'il s'y est passé beaucoup de choses, que les réalisations y ont été nombreuses, même au temps où le Comité des 18 puissances sur le désarmement était encore opérationnel et qu'assurément des succès y ont été obtenus pendant la période de la guerre froide, à laquelle vous avez fait référence. Maintenant, fort heureusement, la guerre froide est finie et nous sommes donc en droit d'attendre des succès majeurs; maintenant que nous sommes plus près les uns des autres, nous nous comprenons mieux. En un mot, nous sommes donc dans une situation tout à fait anormale et vous pouvez compter sur notre appui sans réserves ainsi que sur celui de tous les membres de la Conférence afin de coopérer de toutes les façons possibles pour réaliser des progrès dans ce domaine. Je pense comme vous que c'est dans les capitales que se forge la volonté politique, mais je voudrais aussi appeler chacun – pour ma part, je ferai tout mon possible – à faire en sorte qu'elle soit aussi forgée par nous ici à Genève. Ceci est aussi très important. En fin de compte, nous sommes engagés ici dans des travaux pratiques, nous connaissons les détails et les nuances et beaucoup dépend de la façon dont nous donnons des avis à nos capitales. Ceci est aussi particulièrement important à la lumière de la déclaration brève mais tout à fait fondamentale du Secrétaire général, dans laquelle on peut aussi sentir un sentiment d'insatisfaction face à tout ce qui se passe dans le domaine du désarmement. Je profite de l'occasion pour dire que nous sommes prêts à appuyer l'adoption de l'ordre du jour pour 2006 sous sa forme traditionnelle. Selon nous, cet ordre du jour permettrait à la Conférence d'examiner pratiquement toute question spécifique pour autant qu'il y ait accord en ce sens entre les États participants.

Pour conclure, je voudrais vous remercier sincèrement pour vos mots aimables de bienvenue.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je vous remercie vivement, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre déclaration et je vous souhaite à nouveau un plein succès ici à Genève.

Je voudrais maintenant demander si une délégation souhaite prendre la parole. Cela ne semble pas être le cas et je vais donc suspendre la séance plénière et inviter la Conférence à examiner, dans le cadre de la séance informelle qui va suivre immédiatement, le projet d'ordre du jour de la session de 2006 (CD/WP.540), ainsi que les demandes d'États non membres de la Conférence qui souhaitent participer à nos travaux pendant cette session (CD/WP.541). Nous reprendrons ensuite la séance plénière afin d'officialiser les accords auxquels nous serons parvenus en séance plénière informelle.

Je voudrais vous rappeler que la séance plénière informelle est ouverte uniquement aux États membres de la Conférence.

La séance est suspendue à 10 heures; elle est reprise à 10 h 25.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): La 998^e séance plénière est reprise.

À la séance plénière informelle qui vient juste de s'achever, nous sommes parvenus à un accord sur le projet d'ordre du jour. Puis-je considérer que la Conférence décide d'adopter pour sa session de 2006 l'ordre du jour dont vous êtes saisis sous la cote CD/WP.540?

Il en est ainsi décidé.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Cet ordre du jour sera publié par le secrétariat comme document officiel de la Conférence. Je voudrais maintenant faire la déclaration suivante: «À propos de l'adoption de l'ordre du jour, je tiens à préciser, en ma qualité de Président de la Conférence, qu'il est entendu que toute question pourra être abordée dans le cadre de cet ordre du jour s'il y a consensus au sein de la Conférence pour l'examiner. En outre, la Conférence prendra en considération les paragraphes 27 et 30 de son règlement intérieur, ainsi que le paragraphe 20 et les autres paragraphes pertinents de son rapport de 2005 à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui est reproduit dans le document CD/1761.»

Je voudrais maintenant inviter la Conférence à se prononcer sur les demandes de participation à nos travaux émanant d'États qui ne sont pas membres de la Conférence. Ces demandes figurent dans le document CD/WP.541 et ont été formulées par les États suivants: Bosnie-Herzégovine, Chypre, Costa Rica, Croatie, Estonie, Ghana, Grèce, Guatemala, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malte, Maurice, Philippines, Portugal, République tchèque, Saint-Siège, Serbie-et-Monténégro, Slovénie, Soudan, Thaïlande, Uruguay et Zambie.

Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Je donne la parole à l'Ambassadeur de la Turquie.

M. KURRETIN (Turquie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole en séance plénière officielle, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence. Vous pouvez compter sur l'appui sans

réerves de la délégation turque dans les efforts que vous ferez pour vous acquitter de la tâche difficile qui vous est confiée. Sous votre direction éclairée et celle de vos cinq successeurs, nous espérons que 2006 marquera un tournant dans les efforts visant à sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis huit ans. Pendant toute cette période, elle n'a pas réussi à lancer des travaux de fond. En fait, l'adoption officielle rapide, il y a quelques minutes, de l'ordre du jour est très encourageante.

En ce qui concerne la liste des observateurs, je tiens à informer la Conférence que la Turquie accepte la liste figurant dans le document CD/WP.541, avec l'interprétation et les précisions qui figurent dans les documents CD/1438 et CD/1738.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la Turquie. Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter ces États à participer à nos travaux conformément au Règlement intérieur?

Il en est ainsi décidé.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Nos travaux sont ainsi terminés pour aujourd'hui. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Je donne la parole au représentant du Pérou, pays qui a précédé le mien à la présidence.

M. BELEVAN (Pérou) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, je voulais seulement prendre la parole tout d'abord pour vous féliciter de votre accession à la présidence et pour vous remercier du précieux appui que vous nous avez donné au cours des quatre mois de notre présidence. Je vous remercie aussi pour vos paroles aimables adressées à l'Ambassadeur Calderón. Je les lui transmettrai le moment venu. J'aimerais aussi vous souhaiter tout le succès possible, vous assurer de l'appui sans réserves de ma délégation et appuyer toutes les propositions que vous avez formulées pour lancer les travaux de la Conférence du désarmement dans cette partie de la session de 2006, en particulier la création de ce collège des six présidents ainsi que la constitution du groupe des amis de la présidence. Les résultats de la présidence péruvienne, qui, comme vous le savez, a été longue, seront communiqués en temps voulu à la Conférence du désarmement.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie vivement le Président sortant. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Je donne la parole à l'Ambassadeur de Chypre.

M. DROUSHIOTIS (Chypre) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je voudrais aussi vous féliciter chaleureusement pour votre accession à ce poste. Ma délégation a été admise comme observateur et tient à vous assurer de sa pleine coopération.

Je voudrais évoquer la déclaration faite par le représentant de la Turquie après l'admission d'observateurs à la Conférence, dont Chypre, et sa référence aux documents CD/1438 et Corr.1 et CD/1738. Ces documents contiennent les lettres du Représentant permanent de la Turquie qui mettent en cause le statut juridique de la République de Chypre. Mon gouvernement y a effectivement répondu dans nos lettres datées du 13 décembre 1996 et du 15 juillet 2004, publiées sous les cotes CD/1439 et CD/1740 et sur lesquelles je voudrais appeler l'attention des

membres de la Conférence du désarmement et des États qui participent à ses travaux sans en être membres.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de Chypre et prend note de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Ce n'est apparemment pas le cas.

Avant de lever la séance, je voudrais appeler les membres de la Conférence à tirer le meilleur parti du temps qui leur est alloué et à se faire inscrire sur la liste des orateurs pour les prochaines séances.

Nos travaux sont ainsi terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le jeudi 26 janvier 2006 à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 35.
